Allocution de l'Ambassadrice de l'Union européenne, Mme Samuela Isopi

A l'occasion de la projection du film documentaire sur la CPS

Alliance française de Bangui, 20 février 2020

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Monsieur le Président de la Cour pénale spéciale

Monsieur le Procureur de la Cour pénale spéciale,

Madame la Représentante Résidente du PNUD

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du corps diplomatique,

Monsieur le Directeur de l'Alliance française de Bangui,

Chers invités, chers amis,

C'est pour moi un immense plaisir d'être de nouveau avec vous ce soir dans cette salle des spectacles de l'Alliance française de Bangui, pour assister à la projection du film-documentaire sur la CPS, un documentaire qui fait partie de la stratégie de sensibilisation sur la CPS adoptée par l'ensemble des partenaires qui appuient cette Cour, y compris l'UE.

La production de ce documentaire a été possible grâce à la convention de délégation signée entre l'UE et le PNUD en décembre 2018, dont l'objectif principal est d'appuyer l'opérationnalisation de la CPS, plus particulièrement dans la phase de la sensibilisation et de lancement des enquêtes.

Je tiens déjà à féliciter l'Alliance française de Bangui et son directeur Olivier Colin, pour cette excellente création qui allie sensibilité artistique et sensibilisation citoyenne.

Cette projection ouverte au public sera l'occasion pour la Cour d'informer la population centrafricaine sur les différentes étapes de son travail judiciaire, ses modes de saisine et le fonctionnement des organes qui la composent. Le documentaire va aussi rassurer l'opinion publique sur l'engagement sans faille des institutions judiciaire, du Gouvernement et des partenaires pour la lutte contre l'impunité.

A l'issue de cette « première », trente-cinq dates sont retenues pour une tournée à travers le pays grâce à l'association du Cinéma Numérique Ambulant (CNA). L'objectif est de diffuser dans les villes et les provinces ce documentaire, de façon à mettre en évidence les origines du sentiment d'impunité, les causes du besoin de justice, et les moyens d'y répondre. Libre de droits, le film sera également remis aux autorités centrafricaines, aux chaines de télévisions et aux Organisation de la Société Civile pour une diffusion massive dans les médias et au sein des associations.

Tourné et monté par une équipe composée majoritairement de centrafricains, le film retrace les évènements survenus en Mars 2013 et leur historicité. Il regroupe aussi le témoignage de certaines victimes du conflit et met en exergue la position et la détermination des acteurs de la CPS à mener à bien son mandat. En République Centrafricaine, c'est le premier documentaire de ce type à être produit et entièrement réalisé avec pour objectif la mise en lumière d'un système judiciaire inédit luttant contre l'impunité qui s'est trop longtemps imposée dans le pays.

A l'UE nous sommes confiants que cette campagne de sensibilisation rencontrera autant de succès et aura autant d'impact que la tournée théâtrale de sensibilisation sur le rôle de la CPS, financée par le même projet d'appui à la CPS, organisée en 2018/2019 et qui a permis de toucher plus de 80.000 centrafricains à Bangui et en région.

Monsieur le Ministre,

Lors de la célébration du premier anniversaire de la signature de l'accord de paix, nous sommes convenus comme nouveau défi à relever qu'il est grand temps que l'on puisse faire de la justice un dividende de paix et lui donner toute la visibilité nécessaire afin de permettre aux populations de s'assurer que la lutte contre l'impunité était une réalité. Au stade actuel des choses, le moment est donc bien indiqué pour envoyer un message fort afin que les centrafricaines et les centrafricains puissent enfin se réconcilier entre eux en ayant confiance dans le travail de la justice dans toutes ses dimensions; aussi bien dans l'appareil judiciaire ordinaire, avec le travail remarquable de la Cour criminelle que je salue au passage, que dans le travail en cours réalisé par la CPS, en passant par la Commission vérité, justice, réconciliation et réparation (CVJRR) qui, je l'espère, sera mise en place dans un délai relativement court.

A cet effet, je voudrais aussi saisir cette occasion pour annoncer le renouvèlement de notre soutien à la Cour pénale spéciale, avec un nouveau projet à signer avec le PNUD d'un montant de 2.5 M euros sur une durée 24 mois.

Cet appui de l'Union européenne est adressé à toutes les centrafricaines et tous les centrafricains dont la demande de justice n'a jamais été aussi grande. Des progrès importants ont été enregistrés dans le cadre du programme courant et le nouvel appui de l'UE à la CPS permettra que les crimes graves soient finalement instruits et jugés conformément au cadre légal centrafricain et aux standards internationaux.

L'UE, non seulement soutiendra la CPS, mais elle est engagé aussi à assister la réforme du système judiciaire centrafricaine dans sa totalité, à travers d'un appui budgétaire au secteur de la justice et plus particulièrement à l'appui de la mise en œuvre de la nouvelle politique sectorielle justice 2020-2024, qui cherche à renforcer l'indépendance et l'intégrité du système judiciaire, et à garantir une justice fondée sur la protection des droits de l'Homme et la lutte contre l'impunité., L'UE comme partenaire clé de la RCA, répond toujours présente à appuyer les efforts du gouvernement de la RCA dans l'amélioration de la justice et de l'état de droit dans ce pays.

Je tiens ici à rendre un vibrant hommage à ces magistrates et ces magistrats, ces actrices et ces acteurs de la société civile, qui sont engagés au quotidien pour la cause de la justice.

Au nom de tous les partenaires, je vous dis SINGUILA MINGUI pour tout ce que vous avez fait pour la Cour pénale spéciale, pour la justice, pour porter les voix de toutes les victimes des horreurs commises dans ce pays.

Monsieur le Président de la CPS,

Monsieur le Procureur de la CPS,

Votre rôle est plus important que jamais. Les centrafricains sont avec vous et attendent beaucoup de vous, de LEUR Cour.

Je ne terminerai pas sans féliciter vivement le réalisateur Leo Terreton et la scénariste Nelly Mandengue Ntone de ce documentaire, et je ne peux qu'encourager fortement tous les centrafricains à venir nombreux à ses projections, car il a conçu pour mieux connaître et comprendre LEUR Cour Pénale Spéciale.

Singuila!

.